

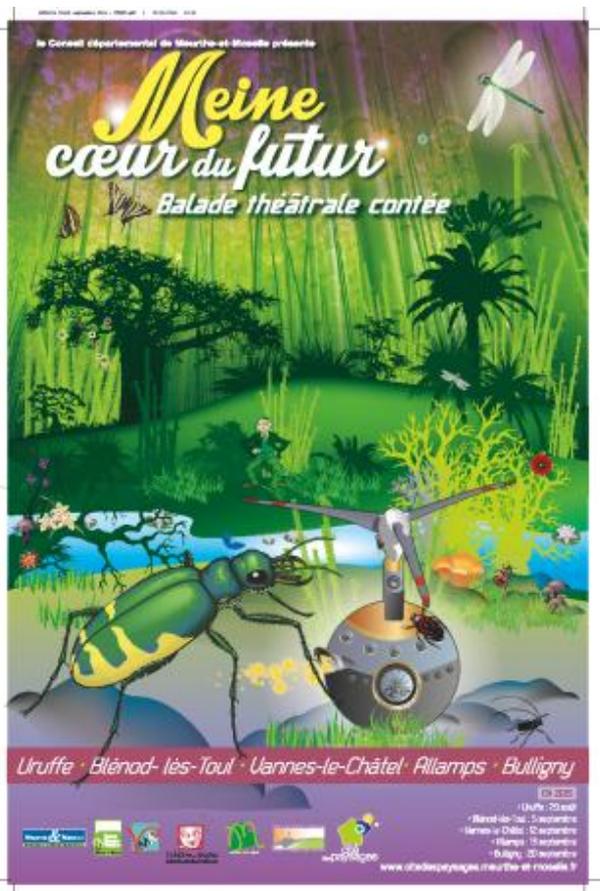


## INVITATION

En partenariat avec le Conseil Départemental, le Théâtre de Cristal et la MJC, nous avons beaucoup de plaisir à vous inviter à participer à la deuxième édition des ballades théâtralisées, « **Meine Cœur du Futur** ».

Vous n'avez pas pu venir l'année dernière, ou vous souhaitez revoir ces ballades théâtralisées, un conseil :

**Réservez dès maintenant.**



Le spectacle "Meine, Cœur du futur", vous permettra de découvrir les villages portes d'entrée de la forêt de Meine : Allamps, Blénod-les-Toul, Bulligny, Uruffe et Vannes-le-Châtel.

En passant par des chemins détournés, les visiteurs iront à la rencontre inattendue des comédiens du Théâtre de Cristal au discours imprégné des anecdotes qui lient les villages à la forêt, ce patrimoine naturel partagé à retrouver et investir autrement pour l'avenir.

### Dates des spectacles :

Allamps : 11 septembre

Uruffe : 17 septembre

**Vannes-le-Châtel : 18 septembre. Accueil devant la chapelle des Cités.**

Blénod-les-Toul : 24 septembre

Bulligny : 2 octobre.

**3 départs par journée : 15h • 15h45 • 16h30. Durée du parcours : une bonne heure**

Spectacles gratuits. Inscription obligatoire au **03 83 25 14 85**. Faites vite pour réserver. Nombre de places limitées.

Un arrêté sera pris pour interdire la circulation aux cités le 18 septembre de 13 heures à 19 heures à partir de la chapelle des cités jusqu'au n°88 rue des cristalleries.

Le stationnement sur la place des cités est autorisé exclusivement pour les riverains.

### Regroupement scolaire

Le Conseil a délibéré à l'unanimité pour le lancement d'un groupement de commandes pour réaliser une étude de faisabilité pour la construction d'un projet de regroupement scolaire. Cette étude concernera les 6 communes de la basse vallée de l'Aroffe : Gibeauaix, Uruffe, Vannes-le-Châtel, Allamps, Saulxures-les-Vannes et Mont l'Etroit.

### Rénovation d'un logement locatif

Les résultats de la consultation qui a été réalisée auprès d'entreprises pour les travaux de rénovation du logement sis au 56 bis rue des cristalleries ont été présentés.

Le conseil a retenu les entreprises suivantes :

- la société PB TRAVAUX, pour les travaux de plâtrerie, d'électricité, d'isolation et de peinture pour un montant de 16 841,17 € HT
- la société BATI FENETRE, pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures pour un montant de 2 599,42 € HT
- la SARL HOUSSARD pour la création d'un escalier pour un montant de 1 721,90 € HT.

Par ailleurs le conseil a décidé de démolir la remise effondrée qui était annexée à ce logement.

Il a été également décidé d'aménager deux places de stationnement pour les locataires du logement communal du 64 rue des cristalleries, afin d'éviter que ceux-ci se stationnent sur le trottoir et la voirie.

### Accès de la parcelle B1207

Le conseil a défini les conditions de création d'un droit de passage sur des parcelles communales attenantes au logement situé au 64 rue des cristalleries afin de permettre au propriétaire de la parcelle B1207 de pouvoir accéder à sa parcelle enclavée. La délivrance de ce droit de passage étant exigée par le code civil.

### Création d'un contrat aidé

Le conseil a décidé de créer un poste en contrat unique d'insertion pour une durée d'une année, pour une durée hebdomadaire de 20 heures par semaine rémunéré sur la base du SMIC, renouvelable une fois, afin d'apporter un appui aux employés communaux pour procéder au nettoyage des bâtiments et espaces publics.

**Pour lire dans le détail le compte-rendu des conseils, rendez-vous sur le site internet de la commune [www.vannes-le-chatel.mairie54.fr](http://www.vannes-le-chatel.mairie54.fr)**

### Chantiers jeunes :



Il s'est terminé le jeudi 28 juillet. Une dizaine de jeunes se sont mobilisés pendant trois semaines, les matinées, pour opérer différents menus travaux d'entretien : cimetière, rafraîchissement



des jalons en verre et bois qui longent la rue de la liberté, remise en peinture des tableaux de l'école primaire, nettoyage des abords des espaces et bâtiments publics, montage de 10 bancs communaux, etc ....

Bravo à tous ainsi

### Installation de 11 bancs



Si la météo le permet, ils seront fixés ce weekend. Ils sont dispersés à différents endroits de la commune, le long des chemins. Vous pourrez ainsi, si le cœur vous en dit, faire des haltes lors de vos promenades !

**Le secrétariat de mairie sera fermé  
du 11 août au 19 août.**

Mairie de Vannes-le-Châtel  
[mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr](mailto:mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr)  
[www.vannes-le-chatel.mairie54.fr](http://www.vannes-le-chatel.mairie54.fr)

Téléphone : +33 3 83 25 41 98

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 13h30 à 18h00.

Vendredi : 8h30 à 12h30.

Le 1er samedi matin de chaque mois : 8h30 - 12h30

